

la gestion des affaires publiques. Il est très-sûr encore que les Magistrats d'aprésent usent avec plus de modération & avec plus d'humanité du pouvoir qui leur est confié, que n'avoient fait leurs prédécesseurs; & que l'esprit public, quelque foible qu'il soit encore parmi le peuple de *Bâle*, a déjà produit des fruits précieux, quoique peu nombreux. Si l'opulence des Négocians & l'aisance des Artisans, qui en est la suite, ont augmenté encore dans cette ville l'orgueil national si naturel & si pardonnable à tout peuple libre, si elles sont le principe d'une présomption condamnable envers ses voisins, si elles ont affoibli le respect dû aux dignités & aux gens en place, il faut leur rendre la justice que d'un autre côté elles ont presque anéanti cet esprit de brigue & d'artifice qui autrefois étoit le seul instrument d'une ambition vile & intéressée, & ces haines de familles qui en étoient les suites. On ne peut, ni ne doit pallier un autre mal que les richesses font à l'Etat, en éloignant des places les plus importantes le savoir & les lumières, & en les faisant même mépriser aux yeux du peuple qui ne peut connoître leur prix que lorsqu'elles déploient leurs influences heureuses dans le maniement des affaires. On prétend que ce défaut ne laisse pas de se manifester par un certain désordre dans la maniere de traiter les affaires intérieures, & on opine qu'il se montre plus essentiellement encore par le peu d'influence qu'a ce Canton dans les affaires générales du Corps helvétique, & par quelques autres marques aussi peu équivoques, qui disparoîtroient sans doute dès qu'on commenceroit à mettre dans les démarches plus de principes, plus d'uniformité & plus de fermeté. On auroit cependant tort d'attri-